

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf septembre, à vingt heures,
Les membres du Bureau directeur du Comité de Seine-Maritime de Handball se sont réunis au siège, sur convocation de son Président.

Présent(s) : LIGUORI Jean-Luc, TERNOIS Françoise, ELIE Cathy, METAYER Patrick (par téléphone)

Invité(s) présent(s) : CARDON Gérard, GOBOURG Mélanie, PERRU Mathieu, ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF 76)

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du procès-verbal du BD du 24/06/2019
2. Situation de la trésorerie
3. Nouvelle équipe dirigeante du club de FOUCARMONT
4. Finales Comité 2020, lieux à déterminer
5. Remplacement Mélanie GOBOURG (départ professionnel)
6. Actions Développements
7. Questions diverses

Le Président donne la parole aux présents.

Après échange de vues, et personne ne demandant plus la parole, les membres du Bureau examinent alors successivement les différents points à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU 24/06/2019

Le procès-verbal de la réunion du précédent Bureau directeur, en date du 24 juin 2019, est adopté sans réserve, à l'unanimité.

2. SITUATION DE LA TRESORERIE

François TERNOIS, trésorière, fait un point sur la situation de la trésorerie au 19 septembre 2019.
Les disponibilités financières s'élèvent à 223 135.25 euros, contre 177 078.66 € à la même date l'année précédente.

Tous les clubs ont soldé leur dû envers le Comité, à l'exception de l'association "Handball Académie", redevable de la somme de 656 euros.

Le compte de résultat, arrêté au 31 juillet 2019, fait apparaître un total de produits de 179 814.85 €, pour un total de charges engagées de 142 758.50 €, soit un bénéfice cumulé sur la période janvier - juillet 2019 de 37 056.85 €.

Ces bons résultats permettent d'espérer un résultat en ligne avec celui des deux exercices précédents.

La trésorière indique également que le logiciel de facturation actuel pose des soucis de fonctionnement, et demande l'autorisation de le remplacer par le logiciel "MEG" (Mon Expert en Gestion), ce que les autres membres du Bureau acceptent.

La trésorière propose aux membres du Bureau Directeur d'ouvrir un compte de placement de trésorerie excédentaire au Crédit Agricole, la loi n'autorisant l'ouverture que d'un Livret A par association.

Les membres du Bureau acceptent l'ouverture de ce compte, et donnent mandat à la trésorière à l'effet d'y procéder et d'y déposer une somme de quinze mille euros (15 000 €). Cette somme pourra être dans des titres de participation (sans risque en capital) du CRCA.

3. NOUVELLE EQUIPE DIRIGEANTE DU CLUB DE FOUCARMONT

Le Président indique que le Comité a été récemment sollicité par le club de FOUCARMONT, menacé dans son existence à la suite de la démission soudaine de son président.

Une rencontre a été menée entre le Président et la Trésorière du Comité, et les membres restants du bureau du club de FOUCARMONT.

Le Comité a constaté la nécessité de relancer le club, et Cathy ELIE, vice-présidente du Comité, a accepté de prendre la présidence du club pour une durée d'un an. Un message d'information a été adressé à l'ensemble des clubs du département.

La situation financière du club a été abordée, et ses membres s'attendent actuellement à en donner une image la plus précise possible. Un audit des comptes sera notamment mené par la Trésorière.

Le Président rappelle, à toutes fins utiles, que le règlement de la FFHB permet aux Comités comme aux Ligues de se porter partie civile dans toute action judiciaire si nécessaire.

Dans l'avenir, un Président devrait être régulièrement désigné par les membres du club (38 licenciés ce jour). La Mairie de FOUCARMONT étudie également la possibilité d'octroyer une subvention au club.

Le Président sollicite enfin de la part des membres du Bureau Directeur l'octroi d'une participation financière de 5 000 € en faveur du club, afin de consolider leur trésorerie. Un échéancier sera mis en place par la Trésorière, en vue d'un remboursement total au 30 juin 2020 au plus tard.

4. FINALES COMITE 2020, LIEUX A DETERMINER

Gérard CARDON intervient au titre de la COC, et indique

- que suite à plusieurs remarques de clubs finalistes la saison dernière, les **demi-finales et finales des COUPES JEUNES DEPARTEMENTALES**, auront lieu le même jour. Les Finalités de Coupe Jeunes et les Finales de Coupe +16 ans se tiendront **les 11 et 12 avril 2020**. Il faudra donc trouver 4 gymnases pour le week-end. Après échange de vues, le Bureau arrête les noms des clubs de GOURNAY EN BRAY, SAINT-VALERY-EN-CAUX, SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT et de OISSEL. Deux salles seront également choisies à titre subsidiaire.

- que les **FINALES EXCELLENCE 76 JEUNES** auront lieu **les 30 et 31 mai 2020**. Sollicités de même, les membres du Bureau choisissent MONTIVILLIERS pour héberger ces finales.

- qu'une réflexion sera menée par la COC sur la date de début de la compétition en début de saison, certains clubs se plaignant d'un démarrage trop précoce. Un vœu pourra être soumis à la prochaine Assemblée Générale à la suite de cette réflexion.

5. REMPLACEMENT MELANIE GOBOURG (DEPART PROFESSIONNEL)

Mélanie GOBOURG, administratrice invitée, prend alors la parole et annonce son départ de Normandie pour des raisons professionnelles, à compter du 4 novembre 2019.

Le Président prend la parole à son tour, et insiste sur la nécessité de poursuivre l'action du Comité en faveur du développement des nouvelles pratiques. En conséquence, il demande à Mélanie GOBOURG de ne pas quitter ses fonctions au sein du Comité, tant que le transfert de ses compétences n'aura pas été fait à un ou une autre administrateur(rice) qui viendrait la substituer.

6. ACTIONS DEVELOPPEMENTS 2019/2020

Sur le projet de développement en lui-même, Mélanie GOBOURG indique que les aspects financiers sont bien en place, mais qu'en revanche certains clubs n'ont pas répondu à ses sollicitations.

Elle s'interroge, de façon plus générale, sur l'appréhension par les clubs des enjeux du développement des nouvelles pratiques du handball, tout en soulignant que d'autres clubs ont d'ores-et-déjà sollicité l'appui du Comité pour la mise en œuvre de ces pratiques.

D'autre part, elle demande à ce que le cahier des charges de la Méga-Fête soit adressé à tous les clubs afin qu'ils se positionnent sur une éventuelle organisation.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe :

1. que Le Comité a été saisi par un parent d'élève, suite au refus d'admission de leur enfant en section sportive au Collège Jean Texier de Grand Quevilly, souhaitant introduire une action au Tribunal administratif. Après avoir rappelé que bien qu'il existe un partenariat entre le Comité et l'établissement scolaire, ce type de décision dépend uniquement du Rectorat. En conséquence, le Bureau refuse l'envoi d'un courrier d'appui, qui ferait sortir le Comité de ses attributions, mais autorise l'envoi de la copie d'une lettre envoyée au chef d'établissement par le Comité au mois de juillet 2019, mais restée sans réponse.

2. que Monsieur Germain SOUBRIE (CTF Arbitrage) a démissionné de ses fonctions à la Ligue et son action sera regrettée de tous.

3. que La Ligue de Normandie de Handball organisera prochainement des réunions de secteurs avec l'ensemble des clubs normands.

4. qu'il a rencontré, le 15 juillet 2019, Monsieur Hervé VIGOR en vue de discuter la lettre de mission d'Olivier CLERMONT auprès de la LIGUE DE NORMANDIE. Le volume horaire de délégation souhaité était de 480 heures, mais il restera de 300 heures à la demande du Comité.

5. qu'un Regroupement Franco-Allemand se tiendra du 3 au 9 juillet 2020 à MONTIVILLIERS.

6. que **l'Assemblée Générale de la Ligue** se tiendra **le 28 juin 2020 à Cherbourg**, et que **l'Assemblée Générale de la Fédération** se tiendra **les 24 et 25 avril 2020 à Pau**. Les membres du Bureau Directeur présents désignent Jean-Luc LIGUORI, Président, comme représentant du Comité 76 à l'occasion de l'AG de la FFHB.

7. que chacun des administrateurs aura à se prononcer prochainement sur sa candidature à un deuxième mandat, autour des axes principaux d'action de l'équipe actuelle que sont la maîtrise des dépenses, le développement de pratiques nouvelles et la valorisation des actions du Comité.

Françoise TERNOIS prend la parole et indique qu'elle s'est rendue à LONDINIÈRES au forum des associations. Elle y a rencontré Céline GAUDRY, qui organise le 21 mars une course de charité en faveur de la recherche sur le syndrome de Prader-Willy. Elle propose de soutenir cette action et sollicite les membres du Bureau en faveur d'un don de 1 000 € au profit de ce projet, ce qui est accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à vingt et une heures et quarante-cinq minutes. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Secrétaire de séance
Mathieu PERRU



Le Président
Jean-Luc LIGUORI

